Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI, 17 FEVRIER 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90,000.
29 déc—6m

DEMANDES D'EMPLOI.

UN **Professeur**, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution en ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O., bureau de l'Abeille. 20 déc—

A LOUER.

A LOUER—Bon emplacement pour grocerie, avec installations, coin St Philippe et Villeré. S'adresser au No 202 rue Nord Remparts. ...

A LOUER. La maison No 97 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'a... No 74 rue de l'Esplanade.

A VENDRE.

A VENDRE pour cause de départ.—Un des mieux connus, bien achalandé et ... partie la plus centrale de la ville, ... dans laquelle le café est établi ... Grandes facilités de ... S'adresser sur les lieux, à Jean Pey... No 125 et 127 rue Remparts, coin Toulouse. ...

GROCERIE ET BAR—A vendre, pour cause de départ, faisant de bonnes affaires. S'adresser sur les lieux, 339 rue Bourgogne, coin Kerlerec. Si pas vendue d'ici à la fin du mois, sera vendue à l'encan. 15 fév—1 sem

A VENDRE—10,000 livres de droit, de médecine et autres, nouveaux et d'occasion, en différentes langues, à la librairie de ... 42 Passage de la Bourse—à ... On achète des livres.

A VENDRE—Pour cause de départ deux magasins faisant de bonnes affaires. S'adresser à T. P. BOSCHER, 211 South Rampart. 11 fév—2 sem

A VENDRE—De suite, pour cause de santé, un restaurant français. Excellentes affaires. S'adresser 121 rue Bourbon. 11 fév—1 sem

GROCERIE dans bonne localité. S'adresser 85 Bienville. 2 fév—1m

A VENDRE—Beaux terrains pour bâtir, 60 sur 120 pieds, dans la ville d'Abita Springs. 2 1/2 heures de la Nouvelle-Orléans par chemin de fer. Bureau 122 rue Commune. 1er déc—

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Division A—Louis Braun vs. ses créanciers.—No 23,249—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, Louis Braun, soit convoquée et tenue pardevant Félix J. Dreyfous notaire en cette ville, le lundi, 19me jour de mars 1888, à 11 heures a.m., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues et que Richard Lyons Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 8 février, 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
9 fév—9 29—mars 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm. C. Ahern vs ses créanciers—No 23,209—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Wm. C. Ahern, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le LUNDI, 12me jour de mars, 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et en attendant, que toutes les procédures judiciaires contre la personne aussi bien que contre les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Charles Louque, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 6 février, 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
11 fév—11,18,25—mars 3,10

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Samuel Cragin vs. ses créanciers—No 23,096 Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Samuel Cragin soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers: et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Paul L. Fourchy, notaire en cette ville, le LUNDI, 27me jour de février 1888, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, de nommer un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui peuvent être présentées devant eux; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues; et que Percy Roberts, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1888.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme,
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
27 ja—27 fév 11 27

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Otto F. Briede vs. ses créanciers—No 23,021—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire, Otto F. Briede, soit et est acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant R. C. Stockton, notaire, à son bureau, No. 6, rue Carondelet, en cette ville, le SAMEDI, 18 février 1888, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic, et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que W. C. Gordon, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle Orléans, 12 janvier 1888.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
j...—8f au 18 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Bernard F. Markey vs ses créanciers—No 23,057—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Bernard F. Markey soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, SAMEDI, le 25me jour de février 1888, à 11 h. a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient se présenter devant eux et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. E. Moise, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 17 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-G
18janv—18—3 25 fév.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Wm C. Hardwick vs. ses créanciers—No. 20,248—Division BA—Ordre de Cour—Sur la lecture et l'enregistrement de la pétition annexée de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans le lundi 12me jour de mars 1888, à 11 heures a.m. dans le but d'élire un syndic définitif pour remplir la vacance causée par la mort de Joseph H. Oglesby, et de voter sur toutes autres affaires qui leur seront soumise à la dite réunion.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.
Signé. W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
Jas. D. Rankin, Député-Greffier.
5 fév—5f au 11 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—H. Groebel et Cie. et al vs. leurs créanciers.—No. 19,625—Division A—Ordre de Cour—Qu'une cession des biens des pétitionnaires, H. Groebel & Cie et de Henry Groebel individuellement, et de Olivier Marionneaux, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Andrew Hero Jr., notaire public pour la paroisse d'Orléans, à son bureau, No. 17 Commercial Place, le MERCREDI, 29ème jour de février 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1888.
[Signé] A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D RANKIN, Député-Greffier.
25 jan—25—17, 29 fév.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

E. Thompson, Jr., vs. H. J. Andrus.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 13,749—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, Juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à l'enchère publique, aux écuries de W. B. Léonard, rue Baronne, entre Gravier et Union, le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un wagon à quatre roues, d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
9fév—9 14 18.

THE NEW-ORLEANS BEE.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms:

By Mail—Payable in advance, postage prepaid.

Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.

Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.

Per annum, $3; six months, $1.50; three months, ...

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Trimestriel,
— A —
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 MARS 1888.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS.

1 Lot de..	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de..	100,000,......	100,000
1 Lot de..	50,000,......	50,000
1 Lot de..	25,000,......	25,000
2 Lots de..	10,000,......	20,000
5 Lots de..	5,000,......	25,000
25 Lots de..	1,000,......	25,000
100 Lots de..	500,......	50,000
200 Lots de..	300,......	60,000
500 Lots de..	200,......	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit........	$50,000
100 Lots de $300, ...	30,000
100 Lots de $200, ...	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit......	$100,000
1,000 Lots de $100, ...	100,000
3,136 Lots se montant à....	$1,055,000

Pour les Clubs ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente par le Shérif Civil de Mulets, Floats, Buggy, Harnais, etc.

Dans l'affaire de William C. Ahern vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 23,209—En vertu d'un ordre de cour daté le 10 février 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 23 février 1888, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Aux Southern Sales Stables, rue Dryades, coin S. O. de l'Avenue Howard (anciennement rue Delord)—
18 wagons à coton, 7 mulets, 1 buggy, 1 tumper, 1 lot de harnais, licous, palonniers, traits, brides, etc., d'après l'inventaire enliassé dans cette affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12fév—12 17 21 23

ANNONCE JUDICIAIRE.
William N. Grunewald vs Joseph Patzelt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,687.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Tonti et Rocheblave, désignés par les numéros Treize, Quatorze et Quinze sur un plan dressé par A. de Young, voyer, le 3 janvier 1863, déposé en l'étude de Hugh Madden, ancien notaire; lesdits lots mesurent comme suit, à savoir:
Le lot numéro treize mesure trente-un pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de cent quarante-trois pieds entre lignes parallèles, étant borné sur le côté plus près de la rue Douane par le lot quatorze et sur le côté le plus près de la rue Canal par une allée de dix pieds de largeur, et dans le fond par une autre allée de onze pieds huit pouces et quatre lignes de largeur.
Le lot numéro quatorze mesure trente-un pieds quatre pouces de face sur la rue Rocheblave sur une profondeur de cent quarante trois pieds, et le lot numéro quinze mesure trente-un pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de cent quarante-trois pieds, étant borné sur le côté vers la rue Douane par une allée de dix pieds de largeur, et les lots quatorze et quinze sont aussi bornés dans le fond par la susdite allée de onze pieds huit pouces quatre lignes de largeur.
Acquis par le défendeur de Rudolphe Godefroy, conformément à un acte passé pardevant A. Doriocourt, Jr., notaire le 21 juillet 1886.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25jan—25—fév 1 8 15 22 25

ANNONCE JUDICIAIRE.
Abraham Kory vs Mme Catherine ou Katarina Kathman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,035—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 29 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Marais, Douane et Tremé, désigné par le numéro dix de l'îlet vingt six et mesurant au pied américain, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent dix-neuf pieds, entre lignes parallèles.
Acquis par le défendeur de Louis Imholt, conformément à un acte passé pardevant Robert J. Ker, notaire, le 5 avril 1875, enregistré au bureau de transfert livre 103 folio 742.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
28jan—28—fév 4,11,18,25,29

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Theodor Vogelsang.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,004—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Wielemine Bruning administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
17fév—17 22 26

Succession de William Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,307—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Caroline Müller, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16fév—16 21 25

Succession de Daniel Haberstich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23 033—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par John B. Myers, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11fév—11 15 19

Succession de Jacob Wild.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,009—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Annie Wild, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11 fév—11,15,19

Succession de Edward Connelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 23,208—Division D—Attendu que Magdalene Long, veuve de Ed Connelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edward Connelly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
8 fév—8,12,17

Succession de James Regan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,210—Division E.—Attendu que David C. McCan a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Regan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 fév—8 12 17

Succession de Alexander W. Hodge.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 22,701—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Samuel M. Delano, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
14 fév—14 18 23

Succession de Mme Emelia Fientge, Veuve de Jules Victor.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,472—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Henry Beckering, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier
14fév—14 18 23.

Succession de Jane E. Rose, veuve de Rufus Edwards.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Division B—No 21,801—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Rice, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
11fév—13 15 19

Bureaux des percepteurs de taxes d'Etat, paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 18 octobre 1887.

Avis aux acheteurs de propriété sous l'acte No 82 de 1884 et aux personnes dont les propriétés ont été vendues à l'Etat pour taxes non payées de 1880 et les années subséquentes:
Attendu qu'un grand nombre de personnes qui ont acquis des propriétés sous l'Acte No 82 de 1884, ayant assumé et promis de payer les taxes, frais, etc., dûs sur les dites propriétés pour 1880 et les années subséquentes, et ne s'étant pas conformés aux conditions de la vente et la même propriété ayant été vendue à l'Etat pour les taxes non payées de 1880 et les années subséquentes, et comme le délai dans lequel les dits paiements peuvent être faits et la propriété rachetée expirera bientôt, avis est par le présent donné aux acquéreurs sous le dit acte et à toutes les autres personnes dont la propriété a été vendue à l'Etat pour les taxes de 1880 et les années subséquentes qu'à moins que la dite propriété ne soit rachetée dans les trente jours qui suivront cette date, le droit de payer les dites taxes, etc., et de rachat de la propriété expirera et conformément aux instructions reçues de l'Auditeur des Comptes Publics, possession sera prise de toutes les dites propriétés et les loyers et les revenus seront collectés et versés dans la Trésorerie de l'Etat.
JAMES D. HOUSTON,
Percepteur de taxes d'Etat, District supérieur, No 77 rue Carondelet.
CHAS. CAVANAC,
Percepteur de taxes d'Etat, District Inférieur. No 203 rue Canal.
Sept—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie..	$198,521 36	
Primes de rivières...	23,660 99	
Primes maritimes...	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 52	$302,679 52
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887..$	78,737 07	
Primes remboursées.	20,336 28	
Réassurances...	22,068 48	
Commissions...	21,870 08	143,011 91
Primes nettes acquises....		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes.		56,429 48
Total recettes...		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées...	$112,048 65	
Pertes de rivières payées...	9,481 82	
Pertes maritimes payées...	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues...	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences...	34,525 54	178,176 88
Profits nets...		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane...	135,900 00
Actions de banques et autres...	136,175 00
Billets à ordre...	26,711 12
Argent comptant...	7,005 63
Propriétés foncières...	41,861 51
Primes en voie de collection...	32,379 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital actions...	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises.	78,737 07
Réservés pour pertes non payées, 1887...	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes...	2,224 35
Dividendes non payés...	21,650 00
Surplus...	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, } Paroisse d'Orléans. }
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROBT. MAXWELL, Chairman,
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman,	Robt. Maxwell,
P. J. Cockburn,	Simon E. Marx,
H. T. Cottam,	F. J. Odendahl,
Lloyd R. Coleman,	Wm. A. Phelps,
O. Elmer,	G. W. Sentell,
J. M. Frankenbush,	A. M. Silbernagel,
Walter C. Flower,	W. B. Thompson,
P. G. Gibert,	Jos. Vignes,
Chas. Holloway,	A. Xiques,
C. Hernandez,	T. M. Walsh,
D. Landry,	T. S. Waterman,
L. Lyons,	Frederick Wing,
A. G. Lobdell,	W. Y. West,
Colonel T. L. Macon,	W. G. Wheeler,
J. A. C. Wadsworth,	P. Werlein.

20 jan—1m

21me Etat de Situation Annuel — DE LA — Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887.

Primes sur incendie...		$183,534 79
Primes sur mers...		3,229 87
Primes sur rivières...		1,189 34
Totales primes...		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquises de 1886...		87,801 16
Total...		$225,755 16
A ajouter Intérêt, profits et pertes...	$33 077 66	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	20,853 54
Fonds de surplus de 1886...		19,367 02
Total...		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,478 60	
Sur primes de mers...	3,138 0[?]	
Sur primes de rivières.	1,756 17	
	$8[?],372 81	
Compte de réassurances...	34,630 77	
Primes remboursées et commissions...	45,985 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions...	[?]6,923 77	$176,813 22
Total...		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37,146 53	
Pertes non payées...	12,648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888...	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887...	19,367 02	
	$89,162 50—	89,162 50

ACTIF.

Billets reçus pour primes...	64 00
Primes en collection...	36,959 39
Prêts sur nantissements...	9,850 50
Prêts sur hypothèques...	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville...	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks...	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières...	69 619 34
Meubles et installation...	3,367 75
En caisse et en banque...	32,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER.	HERM. CURTIUS
J. J. WECKERLING	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER.	J. E. MERILH.
P. W. DIELMAN,	JOHN THORN,
J. B. MEYERS.	LOUIS GRUNEWALD
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER.	W. W. HUCK,
	C. B. FISCHER.

15 jan—1m

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée de valeur rue Félicité.

Théo. Lilienthal vs ses créanciers.

No 20,834 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR VINCENT & CO., ALEX LEVY, encanteur—SAMEDI, 10 mars, 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 31 octobre, 1887, et d'un ordre amendé daté du 30 janvier, 1888, de la même Cour dans l'affaire de la susdite insolvabilité, la propriété, ci après décrite, à savoir—
Un certain terrain et les améliorations qui s'y trouvent ainsi que tout ce qui y appartient, situé dans le plus beau district de cette ville et désigné par le numéro quinze dans le carré borné par les rues Félicité, Camp, Chestnut et Ste-Marie sur un plan dressé par Hugh Grant, voyer le 13 mars 1849, et déposé au bureau de J. P. Gilly, alors notaire en cette ville. Le dit terrain mesure 27 pieds 2 pouces et 1 ligne de façade rue Félicité sur une profondeur de 137 pieds 11 pouces sur la ligne du terrain No 14, et 132 pieds 1 pouce et 2 lignes sur la ligne du lot No 16 et 27 pieds 2 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur une allée de 10 pieds de largeur, en commun avec les autres lots du dit îlet et face à la rue Félicité.
Conditions comme suit, à savoir:
Un quart ou plus comptant et le reste en un crédit d'un, deux et trois ans ou moins à gré des acquéreurs et les paiements à crédit faits par des billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de sept pour cent par an à partir de leur date jusqu'au paiement final, garantis par privilège et lien de vendeur et hypothèque sur la propriété vendue. L'acte ou les actes de vente contiendront les clauses usuelles de garantie relativement aux honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de police d'assurance, etc.
Actes de vente pardevant G. W. Christy, notaire, au frais de l'acquéreur.
L'acquéreur doit assumer et payer les taxes de 1888.
Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis après l'adjudication pour lier la vente.
8 fév—8 15 22 29—mars 10

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Mme Catherine Potthoff vs. ses créanciers—No 22,975—Ordre de Cour — Qu'une réunion des créanciers de Mme Catherine Potthoff soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, notaire en cette ville, commençant le 14 février 1888, à 11 heures a. m., pour voter sur son application pour un répit de un, deux et trois ans, pour payer ses dettes en versements égaux et sans intérêt; que H. H. Bryan, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents à la dite Mme Potthoff, et dans l'intervalle et jusqu'à de nouveaux ordres de cette cour, que toutes procédures contre la personne et les biens de la dite Mme Potthoff soient suspendues.
Nlle-Orléans, 7 janvier 1888.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
10 janv—3f au 14 fév

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
John F. Popp & Co, vs William H. Finegan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,095—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 20 borné par les rues Arabella, Constance et Laurel et l'avenue Nashville, lesquels dits lots sont numérotés 3, 4 et 5, se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur une profondeur de cent cinq pieds (105), entre lignes parallèles, ensemble avec un morceau de terre de trente pieds (30) de largeur, s'étendant sur la façade des dits lots conformément au plan du dit îlet, annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr, notaire en cette ville, le 23 décembre 1870.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
16 fév—16 23—mars 1 8 15 20

ANNONCE JUDICIAIRE.
Alphonse V. Phillips vs Mme Camelia Dalon, femme de Joseph Leduc, et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,005—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg West Bouligny, dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet numéro trente-trois sur le vieux plan du dit faubourg, maintenant îlet numéro deux cent cinquante-huit sur le nouveau plan fait par Henry C. Brown, voyer, borné par les rues Camp, Bordeaux, Valence et Chestnut, et le dit lot forme une partie du lot numéro huit, conformément à un plan fait par C. F. Zimpel, voyer, en date du 18 mars 1834 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, ancien notaire, et mesure trente pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, au pied américain.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions:
1° Au comptant pour payer la réclamation du demandeur maintenant due, la somme de cent quatre-vingts dollars ($180) avec 8 0/0 par an d'intérêt à partir du 31 mai 1886 jusqu'à paiement final, cinq pour cent sur le montant principal et intérêt, honoraires d'avocat, $4 00 frais de copie de l'acte et les frais et charges du procès et la vente, les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.
2° L'acquéreur assumera jusqu'au montant de son enchère le paiement de dix certains billets de $20 chacun, en date du 31 mai 1886 payable respectivement 22, 24, 26, 28, 30, 32, 34, 36, 38 et 40 mois après leur date et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de leur date jusqu'à paiement final, tiré par la défenderesse Mme Leduc, (autorisée par son mari), à son propre ordre et par elle endossés, et l'acquéreur assumera en outre toutes les obligations de l'acte de vente hypothécaire original passé pardevant A. V. Philips; notaire, le 31 mai 1886.
3° Et la balance (s'il y en a) comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 fév—3 10 17 24—mars 16

ANNONCES JUDICIAIRES.
Nicholas Connell vs veuve et héritiers de Henry C. Weymouth.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 6,231—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial place dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 18 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un îlet de terre situé dans l'ancienne ville de Carrollton, actuellement le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme îlet 79 "A" sur un plan dressé par Henry A. Boudousquie le 6 avril 1874, et déposé ... plan II au bureau de ... voyer ... pieds de face ... l'Avenue Carrollton et la rue ... rues du Canal et Avenue Carrollton ... Dubin, trois cent vingt cinq pieds de face aux rues Sixième et Septième.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 jan—25—1. 8. 15. 18 fév.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mme A. H. Carter et autres vs. Madeline Farrell et autres.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,408—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Deux lots de terre avec améliorations dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Colisée, Huitième et Harmonie, lesquels lots sont contigus l'un à l'autre et mesurent ensemble trente-sept pieds de face à la rue Chestnut sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan dressé par Henry Moellhausen architecte, daté le 4 mai 1844, déposé au bureau de Lucien Hermann, notaire.
Saisi dans l'affaire ci-dessus, comme étant la propriété de William H. Finnegan, un des défendeurs dans la dite affaire.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
15 fév—15 22 29—7 14 17 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.
Kate P. M. Jourdan vs. Leo Blessing et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,829—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Septième, Harmony, St-Denis et St-Patrick, mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue St-Denis sur une profondeur de ... et ... à la rue Harmony sur une ... cinquante pieds ... sur l'autre côté, onze pieds six lignes dans le fond.
Le tout conformément à un plan annexé à un acte plus haut mentionné.
Acquis de la succession J. H. Rothbauer, conformément à un acte passé pardevant Omer Villeré, notaire, le 22 avril 1885.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19jan—19 26 fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.
Andrew Stein vs Jacob Burger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 22,956—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clouet, Feliciana, Marais et Urquhart, désigné par le numéro sept, conformément à un plan fait par C. Boudousquie, architecte et déposé en l'étude d'Octave Morel, notaire en cette ville; le dit lot mesure trente un pieds de face à la rue Clouet sur une profondeur de cent deux pieds, pouces et six lignes.
Acquis par Jacob Bürger de Andrew Silvernagel, par acte passé le 1er jour de mai 1873 pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, enregistré au bureau de transfert livre 100 folio 739.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
19 jan—19 26—fév 2 9 16 21

ANNONCE JUDICIAIRE.
Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,944—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson, en cet Etat, formant une partie de l'îlet borné par les rues St-David, Edmond et Green et l'Avenue Henry Clay, désigné par le No 96 sur un plan dressé par Nymegger le 24 janvier 1854 et déposé comme plan No 64 dans le livre des plans de A. Chiapella, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre "D" sur un plan annexé à un acte de vente de John Kruttschnidt à Charles H. Shute, passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 20 octobre A. D. 1869, et mesure cent quarante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmund sur une profondeur de quarante-sept pieds, entre lignes parallèles égales et de face à la rue Greene et ...
Acquis par le défendeur de Charles D. Stute par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1881.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan | 24 31—fév 7 15 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.
J. B. Magnard vs. Antoine Bonaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 22,953—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dumaine, Royale et Ste. Anne, lequel dit lot mesure soixante et un pieds quatre pouces et six lignes de face à la rue Bourbon sur une profondeur de soixante pieds neuf pouces de face à la dite rue Bourbon, ensemble avec toutes les bâtisses améliorations, droits, voies et privilèges qui appartiennent au dit lot de terre, sans exception.
Acquis par le défendeur de J. B. Socola, conformément à un acte passé pardevant Joseph Cuvillier, notaire, le 12 mai 1871.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
25janv—25févl 8 15 22 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Propriété améliorée de choix —ET— Site pour bâtir AVENUE NAPOLEON.

Succession du Dr J. R. Walker.

No 23,090—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 février 1888, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur suivante, à savoir:
Quatre lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par **l'avenue Napoléon**, les rues **Bertin, Colisée et Perrier**, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 de l'îlet No. 43. Les dits lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 28 pieds 7 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No. 1 formant le coin de l'avenue Napoléon et de la rue Colisée, et le lot No. 4 mesure 28 pieds 6 pouces de face à l'avenue Napoléon sur 120 pieds de profondeur.
Conditions.—Un tiers comptant et la balance en deux paiements égaux à un et deux ans de crédit de la date de la vente avec intérêt de 7 pour cent par an garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles, assurance et transfert de police, frais d'avocat, etc.; l'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1888, et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Acte de ventes aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire.
15 fév—15.25—mars 3,10,17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage double de choix,
No. 486 rue Commune entre Miro et Tonti.

Succession de Simon Fitzpatrick.

No 22,548—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888 à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 18 janvier 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci après, à savoir:
Le cottage double No 486 rue Commune ou Avenue Tulane, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Gravier, Miro et Tonti; le terrain mesure 32 pieds 3 pouces de face à la rue Commune, actuellement l'Avenue Tulane, sur une profondeur de 120 pieds et est composé de tout le lot No 24 et une portion du lot No 25 ainsi qu'il est démontré sur un plan de Arthur de Armas, ingénieur civil, daté le 12 mai 1870, déposé au bureau de Amédée Ducatel, notaire, le 27 avril 1871; le cottage est retiré de la rue et a 3 chambres et une cuisine, citerne et hangar de chaque côté; la propriété rapporte $23 par mois.
Conditions—Comptant—Un dépôt de 10 pour cent devra être fait à la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, Esq., notaire public.
22 jan—fév 4,11,18,25

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété rue Franklin, entre Terpsichore et Euterpe.

Succession de la Veuve Mary Chittenden.

No 18,535.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur.—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 février 1888 à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—
La propriété No 411 rue Sud Franklin, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, White ou Bassin, Euterpe et Terpsichore; le lot est le No 13 et mesure 32 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 96 pieds 11 pouces et 5 lignes entre lignes égales et parallèles.
Conditions. Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste sur un crédit de un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Benjamin Ory, notaire.
25janv—25—4,11,18 25 fév.

La Résidence "Roselius," Broadway, près de l'avenue St-Charles, avec un grand îlet.
Ayant Jardin et Verger.

Succession de Mme Mary Roselius, femme de P. G. Bauer.

No 18,776—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 1er fév. 1888, il sera vendu à l'encan la propriété décrite ci après, à savoir:
1° **La "Roselius" Homestead** à Greenville, Sixième District de cette ville, composé de tout l'îlet de terre No 62 borné par les rues **Broadway, Chestnut, Félicité et Carrollton**, ... mesurant ... pieds de face aux rues Broadway et Chestnut et 210 pieds de face aux rues Félicité et Carrollton.
Les améliorations comprennent une grande et solide résidence en bois à deux étages, galeries devant et corridors spacieux, salons doubles, chambre de réception, salle à manger, bibliothèque, caves à vins, office pour les provisions et lieux d'aisance. 8 chambres à coucher, 2 cabinets de toilette, et chambre de bain au 2e étage, cuisine en briques, quelques six chambres, écurie et logements pour domestiques; les immenses terrains sont arrangés avec goût. Il y a une pelouse; un jardin, un verger avec oranges et autres fruits, raisins, etc. Cette propriété désirable est une des plus complète demeures suburbaines avec environs agréables, sont invités à visiter cette belle propriété. Des cartes d'entrée peuvent être obtenues des encanteurs.
2° **Cinq lots de terre** dans le Sixième District, dans l'îlet borné par les rues Broadway, Estelle, Chestnut et Wall, désignés comme lots Nos 6 à 10, les lots 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Wall sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 10 mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur.
Termes.—Un quart ou plus comptant, et la balance à un crédit de 1, 2 et 3 ans ou moins, à l'option des acquéreurs, en billets des acheteurs, portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement final, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de vente renfermant les clauses de garanties usuelles avant trait aux frais d'avocat en cas de procédures, assurance et transfert de police, etc. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant l'année 1888 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.
Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Eusèbe Bouny, Esq., notaire public.
5 fév—5,18, 25—3. 10 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.
Cottage double
Sur la rue Cleveland, (anciennement Gasquet.)

Succession de Susannah O'Brien.

No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux No 17, rue Carondelet—SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—
Le Cottage double No 139 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet ou Cleveland, Canal, Derbigny et Roman; le lot est le No 28 et mesure 27 pieds de face sur la dite rue Cleveland, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles;—il y a quelque 9 chambres dans le double corps de logis, 2 citernes, etc., trottoir neuf devant, à proximité du marché, des églises, des écoles et des chemins de fer; un joli site pour de bons locataires.
Conditions—Comptant, 10 pour cent déposé au moment de la vente.
Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, notaire public.
15 jan—28—4, 11, 18 fév.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Vente de Syndic.

Le grand et confortable cottage, élevé de terre résidence avec cinq lots de terre, au coin des rues Constance et Quatrième.

Charles Van Benthuysen, individuellement, ou comme membre de la raison sociale de Benthuysen & Traneberg, ou le Crescent Jelly Manufacturing Company vs. Ses Créanciers.

No. 22,718.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—ALBERT PAUL, encanteur, Bureaux No 5 rue Carondelet.—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 février 1888, il sera vendu à l'encan:
Cinq lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Constance, Laurel, Washington et Quatrième, désignés sur un plan annexé à un acte de vente de J. Seymour à Geo. W. R. Bayley, passé pardevant W. Shannon, ancien notaire, en date du 3 mars 1869, et conformément au dit plan. Les lots mesurent comme suit: Les lots 1 et 2 mesurent ensemble 69 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 130 pieds entre lignes parallèles.
Les lots 3 et 4 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot 4 forme l'encoignure des rues Constance et Quatrième. Le lot No 5 touche au lot ci-dessus dans le fond et mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence cottage élégante et confortable, avec un rez-de-chaussée bien subdivisé, ayant cinq salons à ..., salle à manger, des chambres à coucher bien aérées, chambre à bain, chambres pour domestiques, bibliothèque et autres chambres, etc.
Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit avec billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, intérêt payable annuellement.
Les améliorations seront assurées et la police transférée au vendeur, ensemble avec les honoraires d'avocat, et autres clauses usuelles de garantie; dix pour cent seront requis au moment de la vente. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1888.
Acte de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 fév—5 11 18 25—mars 2 10

J'INVITE toutes les personnes désirant prendre des Bains Russes, Turcs et autres à venir visiter mon établissement; ils y trouveront tous les agréments et le confort désirable à des prix minimes.
F. GAUPP,
109.....Rue Conti.....109
8juin—Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un cheval, jumper Floats, Harnais, etc.

Dans l'affaire de Samuel Picard contre ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.—No 22,744.

VENTE DE SYNDIC.

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureau No 18 rue Bourbon — MARDI 28 février 1888, à 11 heures du matin, sur les lieux, coin Delord et Lee Circle, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 30 janvier 1888, je vendrai ce qui suit:
Un cheval.
Un Jumper.
Quatre Floats et divers harnais, etc.
Le tout conformément au memorandum enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
17 fév—17, 23, 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.
2 chevaux de trait, 1 voiture,
1 jeu de harnais; aussi, le droit d'occupation et le bail non échu de la bâtisse au coin des rues Girod et Carondelet.

VENTE DE SYNDIC PROVISOIRE.

Dans l'affaire de B. F. Markey vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D—No 2305[?].

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau, No 18 rue Bourbon—LUNDI, 20 février, 1888 à 10 heures 30 du matin en face de mon bureau, No 18 rue Bourbon, près de la rue du Canal, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la dite Cour, daté le 16 février, 1888, la propriété ci-après décrite à savoir—
2 chevaux de voiture;
1 voiture;
1 jeu de harnais; aussi,
Le bail non expiré et le droit d'occupation de la bâtisse au coin des rues Girod et Carondelet.
Le tout selon un tableau enregistré.
Conditions—Comptant. 17 fév à date.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Maison Cottage d'une Location Rémunératrice,
Dans le Premier District, coin des rues Galvez et Palmyre, et la Propriété contiguë rue Galvez.

A l'Encan, à des Conditions faciles.

Succession de Mme Elizabeth Flick, veuve de Louis Boutte.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E—No 21,253.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, daté du 6 février 1888, je vendrai la propriété ci-après décrite, savoir:
1° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Miro, Galvez, Gasquet et Palmyre, désigné par le No 18 et mesure 27 pieds de face à la rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur et face à la rue Palmyre et forme l'encoignure.
2° Un autre terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même îlet, désigné par le No 19, ayant 27 pieds de façade rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur.
Conditions—Une moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien du vendeur sur la propriété vendue. Les billets avec intérêt à raison de 8 pour cent par an. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour renforcer la collection et police transférée. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1888; un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
11 fév—11 18 25 mars 3 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence désirable à 2 étages
dans le sixième District, aussi 4 terrains touchant à la propriété ci-dessous.

Succession de Patrick Donnelly.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 22,650.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 25 février 1888, à midi à la Bourse des encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor, juge de la dite Cour, daté du 29 décembre 1887 je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite à savoir:
1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 272 borné par les rues Foucher, Aline, Chestnut et Camp désigné par le No. 10, mesurant 31 pieds de face à la rue Foucher sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages ...
2° Un autre lot de terre dans le même îlet désigné par le No. 11 et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 125 pieds et ces deux lots forment l'encoignure entre lignes parallèles.
3° Un autre lot de terre dans le même îlet désigné par le No 12, touchant au No. 11, et mesurant 31 pieds 3 pouces sur la rue Chestnut sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même îlet, désignés par les Nos 13 et 14 et mesurant chacun 31 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut, sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une maison en bois solidement bâtie, à deux étages et double corps de logis, convertie en ardoises, ayant huit chambres, ... etc. Maison retirée de la rue ... la façade enjolivée par des arbres et plantes étant à proximité de plusieurs lignes de cars, marché, école, église, etc.
Conditions comptant.
Acte de vente pardevant Alphonse Phillips, notaire, aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur assumera en sus du prix de l'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1888.
Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
25 jan—25 28—fév 4,11,18—25

PAR W. I. HODGSON

ANNONCE JUDICIAIRE.
Le cottage double pour résidence, Nos 481 et 483 rue Sud Remparts entre Euterpe et Terpsichore.

Le cottage à double corps de logis, Nos 374 et 376 rue Sud Franklin entre Erato et Thalie.

Mme Barbara Glaser, veuve Adolph Nikoll vs ses créanciers—No 20,367.

Par ordre de la Cour. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 18 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier district de cette ville en vertu d'un ordre conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, date du 9 janvier 1888, Dossier No 20,367, dans l'affaire de Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll vs ses créanciers, il sera vendu à l'encan—

PREMIER DISTRICT.

Cottage double rue des Remparts.

1° **Un lot de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet numéro deux cent quatre vingt deux, borné par les rues des Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par la lettre A sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé dans le bureau de A. Mazureau, notaire, et mesurant (mesure américaine) trente-deux pieds de face à la rue des Remparts sur quatre-vingt-quinze pieds de profondeur et borné au fond par le restant du numéro quinze.
Les améliorations comprennent **un cottage double en bois recouvert en ardoises**, ayant quelques 6 ou 8 chambres, citernes, hangars, etc.

Cottage double rue Franklin.

2° **Un lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro trois cent vingt trois, borné par les rues Franklin Liberté, Erato et Thalie, désigné par le numéro sept, sur un plan de J. H. Pilié voyer, annexé à un acte pardevant T. L. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant (mesure américaine) trente deux pieds de face à la rue Franklin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent **un cottage à double corps de logis recouvert en ardoises** avec 6 chambres, corridor, gaz, citernes, etc., de chaque côté.
Conditions—Comptant en passant les titres, 10 0/0 payé comptant sur les lieux; les acquéreurs assumant en outre de leurs enchères, les taxes dues et exigibles en 1888.
Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.
14 jan—14 22 29—fév 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.
Un Site de Valeur pour Bâtir,
Rue Magazine, près du Marché de la rue Neuvième.

Succession de Otto Frederick Theisman.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet.—JEUDI 23 février 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A" daté le 9 janvier 1888 Dossier No 22,273, pour le compte de la succession de Otto Frederick Theisman, décédé, à l'encan il sera vendu—
Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Camp, Septième et Huitième, désigné comme lot "B" et mesure 24 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 109 pieds 9 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Conditions—Un tiers ... comptant, la balance à 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, ... 8 0/0 intérêt, du jour en paiements égaux, avec ... de garantie usuelle de la vente, et toutes clauses ... les taxes pour l'année courante de 1888, au-dessus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 jan—22 31—8 15 25 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,281—Division E—Hippolyte Dantonis vs ses créanciers—Il est ordonné que une assemblée des créanciers du pétitionnaire Hippolyte Dantonis soit convoquée et tenue pardevant Charles J. Théard, notaire en cette ville, le lundi, 26me jour de mars, 1888 à 11 heures A. M. pour délibérer sur son application pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre le pétitionnaire et ses biens soient suspendues.
Et que Martin Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 13 février 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
14fév—3f au 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR HENRY STERN & CO

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR HY STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui, VENDREDI, 17 février 1888, à 11 heures A. M., dans leur salle d'encan No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente. 17fév—

PAR JAS P. GUINAULT

Vente sans aucune réserve de la vacherie de Jean Vidon qui se retire des affaires.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—JEUDI, 23 février 1888, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'ancienne vacherie de Jean Ferran, sur le Chemin de la Métairie, à l'encoignure de la rue d'Orléans;—

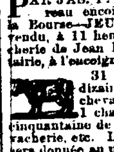

31 belles vaches laitières dont une dizaine avec leurs veaux, 4 bons chevaux, 1 taureau, 1 charrette à lait, 1 charrette à provisions (neuve), une cinquantaine de volailles et les ustensiles de la vacherie, etc. La clientèle de 25 à 28 gallons sera donnée au plus fort acheteur.
Conditions—Au-dessous de $50 comptant, et au-dessus 6 mois de crédit en billets tirés et endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
16fév—

Succession de John Lynch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,054.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 17 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 février 1888, la propriété suivante, savoir—
Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Girod, aujourd'hui Villeré, St. Jean-Baptiste, aujourd'hui Robertson, Port et St. Ferdinand, mesurant, à une distance de 77 pieds 6 pouces de l'encoignure de la rue du Port, 29 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds 10 pouces; ensemble, une maison en bois ayant trois chambres, un hangar dans la cour, citerne, etc., le tout couvert en ardoises et d'après plan.
Conditions—Comptant—Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire.
16fév—16 25—3 10 17mars.

Résidence à étage rue Tremé, No 168, près du Marché Tremé.

PAR J. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI 18 février 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 et 74 rue St. Charles—
Un lot de terre situé dans le second district, îlet borné par les rues Tremé, St. Claude, Dumaine et Ste. Anne, mesurant 26 pieds deux pouces de face à la rue Tremé sur une profondeur de 103 pieds 2 pouces 4 lignes.
Ensemble, une résidence à étage ayant galeries sur la façade, haut et bas, salon et salle à manger et pas perdu. Au premier, plusieurs chambres à coucher, attenant à la maison; autre bâtisse à étage contenant cuisine et plusieurs chambres à coucher, citerne, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc.
Voir le plan qui est exposé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou davantage, comptant; balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque de 8 pour cent d'intérêt par an avec toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888. Un dépôt de 10 pour cent, comptant, sera exigé de l'acquéreur sur le prix de l'adjudication.
11fév—

Résidence en briques, rue du Canal No 198, entre les rues Dryades et Remparts.
Deux terrains formant l'encoignure des rues Johnson et Canal.
Un grand terrain de prix sur la rue Baronne, entre les rues Julie et Girod.

Succession Dr Arnaud Mercier—No 15,204—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 3 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 janvier 1888, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:
1° Un lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Commune, Dryades et Remparts; lequel lot de terre mesure 28 pieds 10 pouces de face à la rue du Canal sur 127 pieds 10 pouces de profondeur. Ensemble, une résidence en briques à étage avec entre-sol et ayant corridors d'entrée, galerie devant, derrière et sur le côté et ayant treize chambres, cour carrelée, hydrant, porte cochère, etc., etc.
2° Deux lots de terre situés dans le même district, dans l'îlet compris entre les rues Canal, Gasquet, Johnson et Galvez, désignés par les Nos 6 et 7.
Le lot No 6, mesure 26 pieds 3 pouces de face à la rue du Canal, sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles et faisant face à la rue Johnson.
Le lot No 7 mesure 26 pieds 4 lignes de face à la rue du Canal, sur 109 pieds 10 pouces 3 lignes de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
3° Un terrain vacant de prix, situé dans le même district, renfermé par les rues Baronne, Dryades, Girod et Julie, mesurant 51 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Baronne, sur 96 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur. Lequel dit terrain forme distance de 25 pieds 6 pouces de l'encoignure Girod.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.
Condition—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance à 1, 2 et 3 ans ou moins à l'option des acheteurs, lesquels billets seront garantis par hypothèque, et portant intérêt de 8 pour cent par an de la date jusqu'au parfait paiement **avec toutes les clauses pénales d'usage.**
Actes de vente pardevant Alphonse Philips, notaire, aux frais des acquéreurs et compris les taxes dues en 1888.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé des acquéreurs.
31 jan—31—fév. 4, 11, 18, 25—mars 3.

Propriété No 31 rue Dauphine, près de la rue du Canal, entre les rues Douane et Bienville.
Maison rue St Pierre No 416.
Succession de Mme veuve Louis Heric.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,879.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 3 mars 1888, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1888, les propriétés suivantes, savoir:
1° Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Bienville et Douane, mesurant 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur. Ensemble une maison de plusieurs chambres, hangar, hydrant, lieux d'aisance, etc.
2° Un autre lot de terre situé dans le même district, dans l'îlet renfermé par les rues St-Pierre, Miro, Tonti et la Promenade Carondelet, mesurant 42 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur vers la rue Miro, 166 pieds 4 pouces 8 lignes sur la ligne vers la rue Tonti et 78 pieds 3 pouces 1 ligne sur la ligne du fond.
Ensemble une maison basse, couverte en ardoises, ayant galerie devant et sur le côté, six chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, etc., etc.
Dans la cour, deux citernes, hangar, poulailler, jardin avec arbres fruitiers et fleurs, cour carrelée, etc., etc.
Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse quelques jours avant la vente.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque de 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.
Actes de vente pardevant H. Forcelle, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville payables en 1888.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de vente sera exigé des acheteurs.
31 jan—4 11 18 25 fév—3 mars.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Grant.

Propriété de valeur d'un bon rapport.

Quatre résidences à double corps de logis à deux étages.

Coin des rues Clio et Remparts.

En parfait ordre, donnant un bon revenu.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—Le SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté le 31 janvier 1888, Dossier No. 20,826, pour compte de la succession de John Grant, décédé, il sera vendu à l'encan:

Coin des rues Clio et Remparts.

Deux lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clio, Calliope, South Rampart et Dryades, désignés par les Nos 27 et 28 qui sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun environ 32 pieds de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, plus ou moins.
Le lot No 28 formant le coin des rues Remparts et Clio, le tout d'après un plan à l'endroit de la vente.
Les améliorations comprennent **quatre résidences en bois à double corps de logis à deux étages et recouvertes en ardoises**, connues comme les Nos 357 à 363 rue des Remparts, et ayant dans chaque corps de logis 8 chambres avec devant de cheminées en marbre dans les principales chambres, gaz et installations particulières, citernes, hangars, lieux d'aisances, une allée privée au fond pour ces maisons seulement.
Barrière en fer devant, ces maisons sont solidement bâties, ayant une façade élégante, sont en bon état et rapportent chacune $85.00 par mois ou $1020 par an, et peuvent être inspectées avec une carte de l'encanteur.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt par an du jour de la vente, et toutes les clauses de garantie usuelles.
L'acquéreur assumera en plus de son adjudication, les taxes de 1888, et fera un dépôt d'argent de 10 0/0 sur les lieux.
Acte de vente pardevant A. Hero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
12 fév—12,19,26—mars 4,11,17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—George H. Balsley vs. ses créanciers—No. 20,260—Division "B"—Ordre de Cour—Sur la lecture et l'enregistrement de la pétition annexée de la Louisiana National Bank, un créancier dans cette affaire, il est ordonné qu'une réunion des créanciers dans cette affaire soit convoquée pardevant N. B. Trist, notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, le lundi 12me jour de mars 1888, à 11 heures A. M., dans le but d'élire un syndic définitif pour remplir la vacance causée par la mort de Joseph H. Oglesby, et de voter sur toutes autres affaires qui leur seront soumises à la dite réunion.
Nouvelle-Orléans, 3 février 1888.
Signé: W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme.
JAMES D. RANKIN, Député-Greffier.
5 fév—5f au 11 mars.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Dans l'affaire des mineurs Decougé.
No. 23,044.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 10 mars 1888, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place,** en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 31 janvier 1888, dans l'affaire ci-dessus, de la propriété décrite, à savoir—
Une portion de terre, la partie du fond de la propriété désignée par le numéro municipal 131 rue Douane, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, située dans le deuxième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourbon, Dauphine et Bienville et mesurant sur une ligne parallèle avec la rue Douane et à une distance de 95 pieds 6 pouces de la dite rue, 32 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur et une profondeur de 64 pieds 4 pouces 8 lignes, entre lignes parallèles, jusqu'à la ligne du fond du lot original, de laquelle la dite portion de terre est formée et conformément à un croquis de J. Braun, voyer, annexé à un acte passé pardevant C. G. Andry, notaire, en date du 26 janvier 1888.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Chas. G. Andry, aux frais de l'acquéreur.
4fév—4 11 18 25—3 10 mars.

Propriété améliorée dans le Premier District.

Coin des rues Gravier et Galvez.

Succession de Lawrence Kenney.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,877.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 25 février 1888, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique à la **Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place,** en vertu de, et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 18 janvier 1888, pour le compte de la dite succession, la propriété décrite ci après, à savoir
Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues **Gravier, Galvez, Perdido et Johnson**, désigné par le No 7, sur un plan dressé par L. Reizenstein, le 6 mars 1867, déposé au bureau de Wm J. Castell, notaire public en la dite ville. Le dit lot de terre formant le coin des rues **Gravier et Galvez**, et mesurant d'après le dit plan 30 pieds de face à la rue Galvez, sur une profondeur et une façade rue **Gravier** de 100 pieds entre lignes parallèles, étant la même propriété achetée par Alexandre Hauck, d'après un acte passé pardevant W. J. Castell, notaire public, le 11 avril 1871.
Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, en billets portant hypothèque spéciale et lien du vendeur; ensemble avec toutes les clauses de garanties usuelles et de l'assurance, aux frais d'avocat, frais et dépens, etc. La partie à crédit du prix d'achat portera intérêt à 8 pour cent par an de la date jusqu'à paiement. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année courante 1888.
Acte de vente pardevant Edward Blanchard, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 janv—21 28—fév 4 11 18 25

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence cottage dans le Sixième District.

Succession d'Emelia Arceneaux, veuve de Joseph Arceneaux.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 22,863.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, Encanteur—Bureau, No 9 rue Carondelet, SAMEDI, 10 mars 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 31 janvier, 1888, Dossier No 22 863 pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan—
Un terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Jersey, Tchoupitoulas, Jena et l'avenue Napoléon, et mesurant 25 pieds de face à la rue Jersey, sur une profondeur de 100 pieds et conformément à un plan fait par Stewart & Hoffman, voyers, en date du ... février 1888.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant E. Commagere, notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1888.
5 fév—5,12,19,26—mars 4.10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Succession de Mme Bridget O'Brien, femme de John Harney, décédée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 22 ...

A des conditions libérales—A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau No 9 rue Carondelet — SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial alley, en vertu et conformément à des ordres de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, Dossier No 22 084, en date du 16 janvier 1888, et l'autre date du 10 février 1888, dans l'affaire de la succession de Mme Bridget O'Brien, femme de John Harney, décédée, et pour le compte des héritiers, il sera vendu à l'enchère publique—
Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Adèle, Josephine, Rousseau et St Thomas, et mesurant 44 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur et façade sur la rue Rousseau de 63 pieds, le tout plus ou moins et entre lignes parallèles, au pied américain, et désigné comme lot no 4, rues Adèle et Rousseau, et fait partie du lot original 4 sur un plan fait par le voyer de ville daté 9 novembre 1830 et déposé au bureau de C. R. Stringer ancien notaire, et d'après un plan par John F. Braud, voyer, daté avril 1884 et déposé à l'endroit de la vente.
Les améliorations consistent en un cottage en bois couvert en ardoises et servant de magasin et de résidence et connu comme le No 69 de la rue Rousseau.
Un lot de terre de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Rousseau, Adèle et St André, et le lot de terre formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Adèle, désigné comme lot No. 1, mesurant 35 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, ... pieds 9 pouces et 11 lignes de profondeur sur la rue Adèle, 119 pieds 6 pouces sur l'autre côté de la ligne qui le divise du lot No 2 ... et 122 pieds 6 pouces sur la ligne à l'arrière.
Les améliorations consistent dans une bâtisse en étage devant et deux hangars dans le fond.
Un lot de terre de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même îlet, désigné comme lot No 2 et mesurant 35 pieds de face à la rue Tchoupitoulas (ou Levee) sur une profondeur de 124 pieds, 3 pouces sur la ligne qui ... No 1 et ... sur la ligne qui le sépare du lot No 3 et 31 pieds 6 pouces de large dans le fond ... Les dites mesures sont toutes plus ou moins et d'après un plan fait par Charles Schnauder, voyer, daté mars 1885.
Les améliorations comprennent une résidence et magasin à double corps de logis à deux étages en briques avec des bâtisses en briques à un étage couvertes en ardoises dans la cour.

—AUSSI—

20 actions du fonds capital du Pelican Insurance Company de $25 chacune, sur laquelle $11 80 ont déjà été payés.
Conditions—Pour les actions comptant et pour les propriétés un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses de sécurité usuelles, 10 pour cent comptant sur les lieux pour garantir les ventes.
Actes de vente pardevant John Bendernagle, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes dues en 1888.
12 fév—12 14 19 26—mars 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Résidence cottage double, sur rue Laurel, entre les rues Pleasant et Tolédano.

En termes faciles.

Succession de Thomas Clarke, etc.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No. 9,990.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 17 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté le 10 février 1888, Dossier No 9,990 dans l'affaire de la succession de Thomas Clarke et autres parties intéressées, à l'encan, il sera vendu:
Un lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation (ci devant Jersey), Pleasant, Laurel et Tolédano, désigné comme le No 12 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Laurel, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le tout plus ou moins, et d'après un plan dressé par Stewart & Hoffman, voyers, daté ... février, 1888.
Les améliorations consistent en un cottage double en bois, rue Laurel.
Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans, avec 8 0/0 d'intérêt et toutes les garanties usuelles.
Acte de vente pardevant T. Wharton Collens, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1888.
Dix pour cent devront être payés ... pour lier la vente.
12 fév—12 19 26—mars 4 11 17

PAR BRIGNONI & BLAKELEY

Terrain de valeur pour bâtir ... Poydras, près du Marché ...

Quatre terrains désirables ... district, coin des rues Wall et Chestnut.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY, encanteurs, Bureau, 3? et 40 rue Royale—SAMEDI, 18 février, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles—
Un terrain de valeur dans le Premier District. Le lot No 3 ... 268 rue South Poydras, entre ... et Franklin, mesurant 28 pieds 6 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de 92 pieds sur le côté le plus rapproché de la rue Bassin, 95 pieds sur l'autre côté et est à proximité du marché Poydras, de la gare du Miss. V. R.R., de plusieurs lignes de chemins de fer urbains, de plusieurs églises, écoles, etc. ce qui fait que le terrain est des plus désirables pour l'érection d'un magasin ou une résidence.
4 lots de terre de choix pour bâtir dans le 6me district, Nos 7, 8, 9, 10, coin des rues Wall et Chestnut, îlet No 41, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Entourés par une barrière, terre haute, un certain nombre d'oranges et autres arbres fruitiers sur les dits terrains, trottoirs recevant l'ombre de grands chênes, &c., ce qui fait de l'endroit un des plus beaux sites pour bâtir dans ce voisinage.
Conditions—La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; la balance à un an avec 7 pour cent d'intérêt, lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles, et un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.
Acte de vente pardevant John R. Légier, notaire public, No. 58 rue Royale, aux frais de l'acquéreur, incluant les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888.

73.....CHARTRES.....73